

Image not found or type unknown



depot de bilan ags dissimuler

Par **patrickpomart**, le **07/04/2013** à **18:45**

bonjour a tous et a toute !

Petite question stupide, mais les dommages et intérêts pour travail dissimulé doivent-ils être payés par les AGS? car mon employeur a saisi un huissier pour mettre en depot de bilan l'entreprise , le delibere pour mon affaire est fixer le 28 mai 2013!
merci beaucoup vos reponse